

CONSTRUIRE L'ACO DE DEMAIN

I. INTRODUCTION

Depuis plus de 2 ans nous essayons de mettre en place de nouveaux collectifs de conduite du mouvement sans grands succès. Nous avons fait des appels individuels qui n'ont eu aucun écho. Après décision du Comité régional de responsabiliser les secteurs afin qu'ils décident eux-mêmes des personnes à appeler en responsabilité, seul le secteur 92 Sud a concrétisé sa réflexion en proposant à Patrick de rejoindre l'équipe régionale.

Les membres du bureau régional se sont donnés l'échéance du 30 juin 2023 maximum, date à laquelle ils arrêtent leur fonction. Également, les deux représentantes de la région au Conseil national arrêteront leur mandat au 30 juin 2023, et un 3^{ème} poste reste toujours à pourvoir. Enfin, Anne-Odile prend sa retraite à compter du 1^{er} novembre 2023.

II. UNE MÉTHODE QUI RESPONSABILISE

La réunion des délégués de la région pendant la Rencontre Nationale de Lourdes a esquissé quelques pistes, et l'équipe régionale a travaillé également cette question au cours de son bilan d'année en juin dernier. Il en ressort la proposition ci-dessous dont l'objectif est de déboucher :

- ❖ Sur un constat partagé de l'état du mouvement,
- ❖ Sur l'ACO Île-de-France que nous voulons pour demain,
- ❖ Sur les moyens dont nous avons besoin, financiers et humains.

Cette proposition doit être bien sûr complétée/amendée/enrichie jusqu'à ce que tous les secteurs soient d'accord sur la démarche. Nous aurons ce temps de clarification entre nous au Comité régional du 24 septembre de 11 heures 15 à 12 heures.

Nous proposons que ce travail se fasse sous la forme d'une révision de vie, le premier volet, le VOIR, devant être traité l'après-midi du comité régional du 24 septembre. Après chacun des trois temps, nous proposons la rédaction d'un texte court mais précis qui seront des références communes pour la conduite du mouvement. Ces textes seront validés et représenteront, comme dans de nombreuses organisations :

- ❖ Une sorte de rapport d'activités pour le VOIR,
- ❖ Une sorte de résolution d'orientations pour le JUGER,
- ❖ Une sorte de résolution de moyens pour l'AGIR.

Le premier temps est prévu au Comité régional du 24/09 pour ne pas perdre de temps. Pour la suite de la réflexion, nous pensons que l'idéal serait que chaque secteur constitue un binôme (un ancien qui connaît le mouvement et un jeune participant à la RN de Lourdes) qui s'engage à participer jusqu'à la fin du processus et à informer le Comité de secteur.

Au comité régional, nous devons également décider du planning de la révision de vie et du type de rencontres pour avancer sur les différents temps (visio, présentiel, travail de rédaction du texte...).

Enfin, ce temps de révision de vie collective sur le mouvement et son avenir doit faire émerger celles et ceux qui conduiront la région dès 2023. L'idéal serait des personnes de la délégation à Lourdes.

III. PROPOSITION DE RÉVISION DE VIE.

VOIR

Nous ne partons pas de zéro. Ces dernières années, malgré la crise sanitaire, les secteurs sont dans l'action et mettent en commun leur vécu au niveau régional. La participation à la vie régionale est forte.

À partir de ce vécu :

- ❖ ***Quelles sont les forces et les faiblesses que tu identifies, directement liées au Mouvement ACO ?***
- ❖ ***Toujours à partir de ton vécu, quelles sont les opportunités au service du mouvement et les difficultés avec l'Église locale et diocésaine que tu perçois ?***

JUGER

Nous venons de participer à la Rencontre Nationale à Lourdes qui a tracé un cadre de réflexions et d'initiatives. Nous avons eu des temps forts de réflexion au niveau régional, notamment pour valoriser l'action des secteurs dans le cadre de la préparation du 70^{ème} anniversaire du mouvement.

À partir de ces temps de réflexion et de ceux sur ton secteur :

- ❖ ***Sur quels axes de travail l'ACO doit intensifier son activité ?***
- ❖ ***La co-création appelle de réaliser avec d'autres. Avec quels autres mouvements et plus généralement avec qui, voulons-nous nous rapprocher et réaliser ensemble ?***
- ❖ ***Quels liens et quelles activités devons-nous privilégier avec l'Église ?*** (paroisses et diocèse).

AGIR

À partir de ce que nous voulons faire et des objectifs que nous nous donnons :

- ❖ ***Quels sont les moyens financiers dont nous avons besoin ? Faut-il identifier des moyens financiers complémentaires aux cotisations ? Lesquels ?***
- ❖ ***Quels sont les moyens humains dont nous avons besoin :***
 - ***En termes de secrétariat/liens avec les secteurs ?***
 - ***Pour conduire la politique régionale du mouvement ? Nombre de personnes ?***
 - ***Pour assurer notre présence au niveau national ?***